

Le poids économique du sport en 2002

La dépense sportive en France, qui s'est élevée à 26,5 milliards d'euros en 2002, a connu une croissance de 3,9% en valeur par rapport à 2001, soit une augmentation légèrement supérieure à celle du PIB.

Les montants financiers en provenance des ménages demeurent les plus importants ; les communes restent les principaux financeurs publics, même si leur dépense consacrée au sport connaît une très légère baisse en valeur par rapport à l'année précédente, due aux restrictions budgétaires affectant l'ensemble des communes ; par ailleurs on observe une hausse toujours soutenue des dépenses réalisées dans le domaine du sport par les entreprises, comme en 2001.

Les associations sportives sont au cœur de cette dépense. Leurs budgets représentent environ un quart de la dépense sportive totale.

Enfin, le poids économique du sport se mesure aussi par le nombre d'emplois du secteur : environ 360 000 en 2002.

La dépense nationale de sport s'élève en 2002 à 26,5 milliards d'euros ; elle représente, comme les années précédentes, 1,7% du Produit Intérieur Brut (PIB). Elle correspond à une croissance en valeur de 3,9% par rapport à l'année précédente, soit une augmentation légèrement plus élevée que la hausse du PIB (3,5%).

Cette dépense sportive est mesurée par les efforts financiers effectués par les ménages, la puissance publique (Etat et collectivités locales) et les entreprises.

Les ménages contribuent toujours à la moitié de cette dépense, l'Etat et les collectivités locales à 41%. L'importance des entreprises est toujours modeste, représentant 9% de la dépense totale, mais c'est celle qui connaît la plus forte croissance entre 2001 et 2002, progressant de 15% en valeur.

Tableau 1 : la dépense sportive globale de 2000 à 2002 (à prix courants)
En milliards d'euros

	2000	2001	2002
Ménages	12,3	12,8	13,3
Etat	2,8	2,9	3,0
Collectivités locales	7,6	7,8	7,9
Entreprises	1,7	2,0	2,3
TOTAL	24,4	25,5	26,5

Source : INSEE / Ministère des sports

Une croissance toujours marquée des achats de services et de chaussures de sport

La consommation de biens et services sportifs représente 1,6% de la consommation totale des ménages, pour un total de 13,3 milliards d'euros. De cette façon, les

ménages contribuent comme l'année précédente à 50% de la dépense sportive totale en France.

Les services occupent toujours une place très importante dans cette consommation : 41% des dépenses « sportives » des ménages sont réalisées pour l'achat de services sportifs, comme les services fournis par des clubs ou associations sportives, l'entrée dans des centres de loisirs sportifs (piscines, patinoires, etc.), ou encore les spectacles sportifs. Ces derniers connaissent la plus forte croissance parmi les produits sportifs, de la même façon que dans l'ensemble de la consommation des ménages, les services évoluent plus vite que les autres produits entre 2001 et 2002.

La plus forte hausse parmi les biens sportifs concerne la vente de chaussures de sport, qui progresse de 8% en valeur en 2002 (tableau 2). La hausse en volume est quasiment aussi forte, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'un effet-prix mais réellement d'une hausse de la consommation. En revanche, les achats de vêtements de sport n'ont quasiment pas progressé en valeur entre 2001 et 2002, malgré une évolution des prix un peu plus élevée que les années précédentes. Sur les huit dernières années, la croissance de la consommation de chaussures de sport a ainsi rattrapé, et même dépassé, celle des vêtements de sport.

Par ailleurs, un fait marquant en 2002 est la diminution significative des ventes de certains biens durables, avions et bicyclettes : pour ces dernières on observe une chute de 12% en valeur entre 2001 et 2002, après une quasi-stagnation l'année précédente.

Tableau 2 : la consommation des ménages en biens et services sportifs

En milliards d'euros courants	1995	2000	2001	2002	évol. 02/01 (en valeur)	évol. 02/95 (en valeur)	évol. 02/95 (en volume)
Vêtements de sport	1,37	1,55	1,58	1,59	0,8%	16,2%	16,1%
Chaussures de sport	1,54	1,65	1,69	1,83	8,2%	18,8%	14,9%
Sous total vêtements et chaussures de sport	2,91	3,20	3,27	3,42	4,6%	17,6%	15,5%
<i>évolution en valeur (00/99, 01/00, 02/01)</i>		2,8%	1,9%	4,6%			
Bateaux	0,69	1,01	0,98	0,99	0,8%	43,4%	33,9%
Avions	0,04	0,05	0,05	0,04	-19,2%	-4,7%	-10,3%
Bicyclettes	1,06	0,95	0,99	0,87	-12,2%	-17,7%	-21,9%
Sous total biens durables	1,79	2,01	2,02	1,90	-6,1%	6,2%	0,0%
<i>évolution en valeur</i>		7,9%	0,4%	-6,1%			
Articles de sport	1,68	1,94	2,05	2,16	5,3%	28,9%	26,2%
Armes	0,12	0,10	0,11	0,11	6,0%	-7,4%	-17,3%
Périodiques sportifs	0,17	0,18	0,17	0,18	4,2%	4,1%	-2,7%
Sous total autres biens	1,97	2,22	2,33	2,45	5,3%	24,4%	21,0%
<i>évolution en valeur</i>		-0,8%	5,0%	5,3%			
Services (activités sportives, ou liées au sport)	3,80	4,82	5,17	5,50	6,4%	44,6%	28,9%
<i>évolution en valeur</i>		2,5%	7,3%	6,4%			
TOTAL	10,47	12,25	12,79	13,27	3,8%	26,8%	18,7%
<i>évolution en valeur</i>		2,8%	4,4%	3,8%			

Source : INSEE. comptes nationaux

Des vêtements de sport achetés en grand nombre pour un usage non sportif, en particulier chez les jeunes

L'analyse de l'utilisation des vêtements et chaussures de sport achetés montre que la majorité de ces articles n'est pas réservée à un usage sportif. De la même façon qu'un tiers des chaussures de sport seulement sert réellement à la pratique d'un sport [2], environ la moitié des vêtements de sport (en valeur) est achetée pour pratiquer une activité physique ou sportive.

Tableau 3 : la consommation de chaussures et vêtements à usage sportif

En 2002, par classes de la NAPS [1]	Chaussures		Textile	
(*) en millions d'euros	Valeur (*)	%	Valeur (*)	%
APS « individuelles de masse »	204	37%	472	56%
APS « socio-ludiques »	136	24%	128	15%
APS « semi-professionnelles »	55	10%	43	5%
APS « individuelles instrumentées »	15	3%	38	5%
APS « professionnelles »	48	8%	32	4%
APS « de loisir équipées autonomes »	21	4%	23	3%
Autres et « multisports »	77	14%	103	12%
TOTAL	556	100%	839	100%

Source : NPD Sports Tracking Europe

Concernant les dépenses réalisées pour un usage sportif, les achats de vêtements et de chaussures de sports sont dans l'ensemble tournés vers les mêmes classes d'activités physiques et sportives (APS), selon la NAPS (nomenclature des activités physiques et sportives) [1]. Les plus nombreux concernent la classe des APS dites « individuelles de masse », qui représentent plus de la moitié (56%) des dépenses de textiles, et 37% pour les chaussures (tableau 3). En revanche, si cette classe d'APS est dominante pour ces deux types d'habillement, elle ne l'est pas en raison des mêmes sports au sein de la classe : en effet, parmi les chaussures, celles de course à pied sont les plus répandues, alors que le poids des sports de neige est beaucoup plus important parmi les vêtements : c'est la principale dépense, les Français consacrant en 2002 près de 190 millions d'euros à l'achat de vêtements de ski.

Les personnes de moins de 25 ans sont à l'origine de plus de 40% des achats de vêtements à usage sportif. En particulier, dans la population âgée de plus de 15 ans, les 15-24 ans totalisent 26% des achats, alors qu'ils représentent un peu moins de 20% de l'ensemble des sportifs de cette même population. Inversement, les 45 ans et plus représentent 40% des sportifs, mais comptent pour seulement 17% des dépenses de vêtements à usage sportif.

Les jeunes de moins de 25 ans sont également les plus gros consommateurs de textiles sportifs pour un usage de loisir, comptabilisant 56% de ces achats en valeur ; les trois quarts de leurs dépenses d'habillement sportif concernent des vêtements non utilisés pour le sport.

Les dépenses publiques maintiennent leur place dans le domaine du sport

Les dépenses publiques s'élèvent en 2002 à près de 11 milliards d'euros. Parmi les dépenses de l'Etat, celles engagées par le ministère des sports connaissent la plus forte augmentation, avec une croissance de 7% par rapport à 2001. Les dépenses engagées par le ministère chargé de l'éducation nationale, concernant principalement l'éducation physique et sportive dans l'enseignement primaire et secondaire, restent les plus importantes de l'Etat en faveur du sport, avec plus de 2 milliards d'euros.

Les efforts financiers pour l'organisation et la pratique du sport sont toujours majoritairement le fait des collectivités locales, en particulier des communes. Le montant fourni par ces dernières, calculé sur la base du budget total des communes, est toutefois en très légère baisse en 2002, ce qui est dû aux restrictions budgétaires qui ont touché ces collectivités.

Dans la nomenclature fonctionnelle des communes (de plus de 3 500 habitants), environ la moitié des dépenses sportives réelles sont comptabilisées dans la fonction « sport ». Celles-ci sont principalement constituées par le budget des personnels chargés des sports, et les dépenses en faveur des équipements sportifs (en fonctionnement et investissement). Parmi elles, les dépenses les plus importantes sont celles réalisées pour les gymnases et salles de sport (environ 770 millions d'euros), devant les piscines (570 millions d'euros) et les stades (550 millions d'euros). Les autres dépenses des communes, qui n'apparaissent pas dans la fonction « sport », concernent principalement le sport scolaire, les aménagements touristiques, la formation et les dépenses de communication dans le domaine du sport.

Tableau 4 : les dépenses publiques

Dépense effectuée par	2000	2001	2002
L'Etat	2,80	2,92	3,09
dont min. de l'éduc. nat.	2,03	2,08	2,20
dont min. des sports	0,52	0,56	0,60
dont autres ministères	0,05	0,05	0,05
dont emplois-jeunes	0,20	0,23	0,24
Les collectivités locales	7,60	7,82	7,86
dont communes	6,88	7,01	6,95
dont départements	0,50	0,52	0,57
dont régions	0,20	0,27	0,32
dont emplois-jeunes	0,02	0,02	0,02
TOTAL	10,40	10,74	10,95

Source : Estimation comptes du sport

Le sponsoring sportif toujours privilégié par les entreprises

Les dépenses des entreprises représentent toujours une part relativement faible de la dépense totale, mais sont en forte progression d'année en année.

Le parrainage sportif connaît une croissance toujours soutenue en 2002, d'environ 15% par rapport à 2001 (contre 18% environ entre 2000 et 2001), atteignant une valeur de 1,5 milliard d'euros.

Les droits de retransmission TV s'élèvent, en 2002, année de la coupe du monde de football, à près de 800 millions d'euros, soit également une progression de 15% par rapport à l'année précédente (contre 13% environ entre 2000 et 2001).

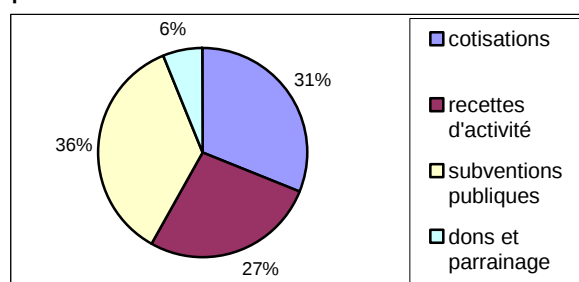
Le budget des associations sportives : 25% de la dépense sportive totale

Les associations sportives sont un des piliers de l'organisation de la pratique sportive en France. Selon une première estimation, le montant total du budget cumulé de ces associations est de l'ordre de 6,5 milliards d'euros environ, ce qui représente environ 25% de la dépense sportive globale (une étude plus approfondie est actuellement en cours au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative).

La France compte un peu moins de 200 000 associations sportives ; le niveau du budget dépend fortement du type d'association, selon qu'il s'agit d'une association employant des salariés ou non : le rapport du budget entre les associations sans salarié d'une part, et les associations employeuses d'autre part, est presque de 1 à 10. Les premières sont en revanche beaucoup plus nombreuses que les secondes, puisqu'il en existe près de 160 000, soit les 4/5 de l'ensemble ; elles comptent pour près d'un tiers du budget de l'ensemble des associations sportives, les associations employeuses représentent donc plus de deux tiers du budget cumulé. Les associations sportives comptent en moyenne un salarié (mais une grande majorité d'entre eux ne travaille pas à temps plein). Parmi les associations employeuses, 60% ont entre un et deux salariés.

Les ressources budgétaires des associations sportives ont trois origines distinctes : particuliers (ménages), entreprises et organismes publics. Les cotisations des membres et les dons des ménages représentent un tiers du budget des associations. Le parrainage des entreprises s'élève à environ 4% du budget, et les recettes d'activité des associations en représentent un peu plus du quart. En tout, presque deux tiers des ressources sont d'origine privée. Le dernier tiers des ressources provient des financements publics, distribués essentiellement sous forme de subventions, qui sont très majoritairement attribuées par les communes.

Graphique 1 : les ressources budgétaires des associations sportives



Source : CNRS – Matisse – Paris 1

Tableau 5 : les échanges extérieurs

en millions d'euros courants	Importations				Exportations				tx couv.
	2000	2 001	2 002	évol. 02/01	2 000	2 001	2 002	évol. 02/01	
Bateaux à voile	52 723	83 023	74 473	-10,3%	360 525	439 228	447 947	2,0%	6,01
Skis	86 558	92 244	98 045	6,3%	314 291	315 495	291 356	-7,7%	2,97
Bicyclettes	327 218	318 308	307 948	-3,3%	197 567	186 853	221 506	18,5%	0,72
Bateaux à moteur	321 311	441 103	547 382	24,1%	168 221	210 671	203 755	-3,3%	0,37
Maillots de bain	122 788	132 590	137 158	3,4%	89 502	93 460	98 431	5,3%	0,72
Chaussures de ski	120 137	121 781	153 065	25,7%	91 866	88 988	96 169	8,1%	0,63
Chaussures de sport	319 579	383 201	372 298	-2,8%	73 596	77 605	71 070	-8,4%	0,19
Matériel pour la pêche	70 937	64 595	63 376	-1,9%	41 255	45 760	47 038	2,8%	0,74
Avions, planeurs et autres	12 314	12 810	14 453	12,8%	76 527	74 242	40 016	-46,1%	2,77
Armes	52 927	54 771	58 178	6,2%	37 398	36 566	38 773	6,0%	0,67
Survêtements	141 604	153 498	111 393	-27,4%	20 195	25 909	31 302	20,8%	0,28
Autres	607 818	662 145	644 892	-2,6%	336 939	383 867	393 581	2,5%	0,61
TOTAL	2 235 914	2 520 069	2 582 661	2,5%	1 837 882	1 978 644	1 980 944	0,1%	0,77

Source : Direction des douanes - Banque BEATRICE

La balance commerciale « sport » encore un peu plus déficitaire

L'année 2002 se caractérise pour les échanges extérieurs par une faible augmentation des importations mais surtout une quasi stagnation des exportations. Ce résultat conduit à une fragilisation du taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations de biens sportifs) pour la balance commerciale sportive, qui se situe à 0,77 en 2002, contre 0,79 en 2001.

La croissance des principales importations est maîtrisée par rapport à l'année précédente, principalement les bateaux et les chaussures de sport, produits qui avaient connu une très forte croissance en 2001 ; mais on observe par ailleurs de forts ralentissements pour les principales exportations (bateaux à voile), et même une diminution des exportations pour les skis.

Les principaux atouts français restent néanmoins les bateaux à voile et les skis, tandis que les faiblesses se concentrent sur les bateaux à moteur, les chaussures et les vêtements de sport. La plus forte diminution des exportations en 2002 touche les équipements pour les sports aériens (avions, planeurs).

Environ 360 000 emplois dans le secteur du sport, dont 200 000 dans le « noyau dur »

Les emplois sportifs identifiés dans la nomenclature d'activités françaises (NAF), sont regroupés dans deux postes spécifiques : la « gestion d'installations sportives » (NAF92.6A) et les « autres activités sportives » (NAF92.6C), comprenant notamment l'organisation et la gestion d'activités sportives, les activités de promotion et d'organisation de manifestations sportives ainsi que l'enseignement sportif. Ces deux types d'activités emploient environ 102 500 salariés, répartis au sein d'environ 26 800 établissements, avec une croissance de

2,2% par rapport à 2001, plus faible que les années précédentes.

Les personnels sportifs dépendant de l'Etat et des collectivités locales (directeurs des sports, animateurs, enseignants, etc.) sont également au cœur de l'emploi sportif. Ils sont environ 110 000 en 2002 : un peu moins de 50 000 auprès des collectivités territoriales (dont un peu plus du tiers issu de la filière sportive) ; à peu près 20 000 emplois-jeunes dans le domaine du sport ; enfin 42 000 enseignants d'éducation physique et sportive, dépendant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Enfin, en plus de ce « noyau dur », il existe de nombreux emplois liés à la production de biens et de services sportifs, principalement dans la construction des équipements sportifs, la fabrication et le commerce d'habillement et de matériel de sport, et dans les services : on les estime à environ 150 000.

➤ Estelle BERETTI - LIVERNEAUX Mission statistique

Pour en savoir plus :

- [1] « Une nomenclature pour les activités physiques et sportives », *STAT-info* n° 02-02, Ministère de la Jeunesse et des Sports, mars 2002.
- [2] « Le poids économique du sport en 2001 », *STAT-info* n° 03-03, Ministère de la Jeunesse et des Sports, avril 2003.
- [3] « Les pratiques sportives en France », résultats de l'enquête MJS/INSEP 2000, éditions INSEP, septembre 2002. « Les pratiques sportives en France »

STAT-Info est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Directeur de publication : Hervé Canneva, Directeur du personnel et de l'administration

Rédacteur en chef : Dominique Crosnier, Chef de la Mission Statistique - **Maquette** : Myriam Claval

Site internet : jeunesse-sports.gouv.fr

Adresse administrative : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr - **Tél.** : 01 40 45 92 96

